

# Étude des besoins pour la croissance des PME innovantes

par La rédaction

Pour la 6ème année consécutive, Sogedev - cabinet de conseil en financement public référencé par la Médiation des Entreprises en tant qu'acteur du conseil en Crédit d'Impôt Recherche (CIR) et Crédit d'Impôt Innovation (CII), publie son étude estivale « Horizon PME » réalisée auprès de 5 000 interrogés. Au fil des années, cette analyse permet de dresser un état des lieux des besoins pour la croissance des PME innovantes françaises et de suivre l'évolution globale de l'utilisation des aides publiques qu'elles sollicitent.

## 1. Le moral des PME et le contexte actuel

### 1.1. Les PME poursuivent leur croissance !

Véritable poumon économique de la France, trois quarts des répondants, chefs d'entreprise à 92 %, sont optimistes et soulignent l'évolution positive sur leur activité. En effet, les répondants de notre étude appartenant aux secteurs de l'industrie et des NTIC ont le sentiment que leur croissance a été positive et cette impression se confirme par une hausse de 9 points par rapport à l'étude précédente.

### 1.2. Des mesures gouvernementales qui restent insuffisantes

Cependant, et malgré l'évolution positive de la croissance soulignée par la grande majorité, les mesures prises par le gouvernement en faveur de la croissance des PME comme le choc de simplification actualisée en février 2016, les 18 mesures en faveur des TPE et PME instaurées par Emmanuel Valls, la Loi Macron ou bien encore l'Industrie du Futur, n'ont pas convaincu. L'emploi et la compétitivité des entreprises restent problématiques. En effet cette année encore ce sont les mêmes freins qui sont soulignés par les répondants de l'étude, allant à l'encontre de la compétitivité des entreprises : niveau de charge et salaires trop élevés, manque de fonds propres induits par des marges trop faibles ou encore difficulté à recruter sont pointer du doigt !

## 2. Utilisation des aides publiques : quelle efficacité ?

### 2.1. Certaines aides toujours sous-utilisées !

Malgré de nombreux dispositifs en place de financement public en faveur du développement des PME, les aides spécifiques à l'investissement restent peu utilisées par les PME. Cette tendance vient confirmer ce que nous observons depuis 2013 : pour financer leurs investissements, les PME ont recouru en priorité à leurs fonds propres puis au prêt bancaire.

### 2.2. Le succès des aides à l'innovation de Bpifrance se confirme au fil des années

Grâce à la diversité de l'offre de Bpifrance, l'accès au financement pour les jeunes entreprises est facilité, et c'est le dispositif de prêt à taux zéro « aide à l'innovation » qui tire son épingle du jeu auprès de nos répondants, sollicitées à 26 %. Notons que la tendance reste similaire à 2015 concernant les différents prêts en faveur de l'innovation : le prêt à taux zéro, le prêt innovation (PI), et le prêt pour l'innovation (PPI), sont quant à eux utilisés par un quart des sondés.

### 2.3. Le CIR conserve sa 1ère place sur le podium des aides publiques à l'innovation

Notre étude confirme la tendance : sans le Crédit d'impôt recherche, l'activité de recherche et développement (R&D) des PME interrogées serait réduite de 30 %. Avec un budget estimé à 6 milliards d'euros, le CIR reste la mesure fiscale phare du gouvernement en faveur de l'innovation, il s'agit de l'aide la plus incitative pour les entreprises françaises, sollicitée à 90% par les PME françaises.

### 2.4. Le CII : la complémentarité au CIR se confirme

Extension du crédit d'impôt recherche, le CII a permis à 68 % des sondés de déclarer des dépenses qu'ils ne pouvaient pas déclarer auparavant dans le cadre du CIR. Après un démarrage réussi après sa création en 2013, le montant déclaré au titre du CII ne cesse d'augmenter depuis sa mise en place.

### 2.5. Le statut de jeune entreprise innovante : un succès pour les start up !

www.gpomag.fr

Pays : France

Dynamisme : 0



[Visualiser l'article](#)

Le statut JEI étendu jusqu'au 31 décembre 2016 a aujourd'hui fait ses preuves : ce sont près de 7400 Start up qui en ont bénéficié depuis sa création en 2004, et environ 3 000 Start up actuellement. Le statut JEI a permis principalement, pour plus d'un tiers de nos répondants, de pérenniser leur entreprise, mais aussi de réaliser de nouvelles embauches et développer de nouveaux produits. Sa mission semble donc être remplie et ce statut est largement plébiscité par les start up ! D'ailleurs le projet de loi de Finances 2017 présenté en septembre dernier propose sa reconduite au 31 décembre 2019.